

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 10 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2014**

FONCTIONNALISATION

1. Référence : Pièce B-0148, p. 59 et 60.

Préambule :

« L'ajustement au service de fourniture serait intégré dans le compte d'écart de prix de la fourniture au mois d'octobre de l'année financière suivante.

Les ajustements aux services de transport et équilibrage, évalués au rapport annuel, seraient intégrés aux coûts des services respectifs de la même année et alors considérés dans les résultats de l'année examinée.

Cette approche a pour effet d'être simple d'application et permet d'attribuer les coûts respectifs dans l'année où ils sont encourus, contrairement à l'approche actuelle qui a pour effet de reporter les ajustements à l'équilibrage à la cause tarifaire suivant la décision de la Régie sur le rapport annuel, soit deux ans plus tard, et d'entraîner des fluctuations de coûts importantes au service d'équilibrage.»

Demandes :

- 1.1 Veuillez préciser comment seront intégrés dans les tarifs les ajustements au service de fourniture, au service de transport et au service d'équilibrage. Veuillez illustrer votre propos en utilisant un exemple détaillé.
- 1.2 Veuillez indiquer, si une telle proposition de traitement des ajustements comporte une intégration de ces montants dans les tarifs avant que la Régie ait rendu une décision finale sur le rapport annuel.

- 2. Références :** (i) Pièce B-0148, p. 69 et Annexes 3, 4, 5 et 6;
(ii) Pièce B-0427, Annexe 1.

Préambule :

Référence (i)
Tableau 12 et les simulations des 4 options

Référence (ii)
Réponse à la question 9.1 de la Régie

Demandes :

- 2.1 Veuillez fournir en version papier et fichier Excel, selon les formats des annexes 3 à 6 de la référence (i) les quatre options en utilisant le point de référence Dawn pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Dans ces simulations, veuillez limiter les transferts de coûts de fourniture vers les coûts d'équilibrage à des montants non négatifs.
- 2.2 Veuillez compiler les résultats de la sous question précédente dans deux tableaux distincts, comparables au tableau 12, pour chacune des années 2012-2013 et 2013-2014.
- 2.3 Veuillez commenter les résultats en présentant notamment les avantages et les inconvénients de chacune des quatre options.

- 3. Références :** (i) Pièce B-0148, p. 69 et Annexes 3, 4, 5 et 6;
(ii) Pièce B-0427, Annexe 2.

Préambule :

Référence (i)
Tableau 12 et les simulations des 4 options

Référence (ii)
Réponse à la question 9.2 de la Régie

Demandes :

- 3.1 Veuillez fournir en version papier et fichier Excel, selon les formats des annexes 3 à 6 de la référence (i) les quatre options en utilisant le point de référence Empress pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Dans ces simulations, veuillez également limiter les transferts de coûts de fourniture vers les coûts d'équilibrage à des montants non négatifs.
- 3.2 Veuillez compiler les résultats de la sous question précédente dans deux tableaux distincts, pour chacune des années 2012-2013 et 2013-2014, comparables au tableau 12.

3.3 Veuillez commenter les résultats en présentant notamment les avantages et les inconvénients de chacune des quatre options.

4. Référence : Pièce B-0148, p. 64.

Préambule :

Relativement à l'option 2 vous mentionnez :

« La méthode par point de livraison permet de capter la valeur du différentiel de lieu propre à chaque point et de la fonctionnaliser au service de transport. Par exemple, pour les achats à Dawn, il n'y a pas de valeur de transport, alors que pour les achats à Empress, le prix intègre un coût de transport qui doit donc être fonctionnalisé dans ce service pour maintenir l'équité entre les clients-GR et les clients-AD.

D'autre part, cette méthode capte l'impact de la saisonnalité sur les prix de gaz naturel distinctement à chacun des points d'achat. Cette méthodologie suppose donc la possibilité d'effectuer des achats uniformes à chaque point, ce qui revient à supposer que la répartition des achats par point est effectuée à la base et, par la suite, ces achats sont modulés en fonction de la demande à desservir et des capacités de transport disponibles reliant les points d'achat au territoire de Gaz Métro.

Ce dernier élément est l'aspect faible de la méthode. En effet, l'équilibrage de la demande est effectuée sur une base globale, peu importe le point d'achat, en fonction des différentes capacités à la disponibilité de Gaz Métro. La fonctionnalisation de l'équilibrage par point d'achat ne reflète pas cette application.» [nous soulignons]

Demandes :

- 4.1 Veuillez indiquer si le transport et l'équilibrage en amont de la franchise du Distributeur permettent de répondre tous deux à l'ensemble de la demande des consommateurs.
- 4.2 En lien avec votre réponse à la sous question précédente, veuillez indiquer plus en détail et, si possible avec un exemple chiffré, en quoi l'équilibrage devrait être effectué sur une base globale et le transport, point par point.

- 5. Références :**
- (i) Pièce B-0148, p. 65;
 - (ii) Pièce B-0148, Annexes 5;
 - (iii) Pièce B-0427, Annexe 1.

Préambule :

Référence (i)

Relativement à l'option 3 vous mentionnez :

« Cette méthode a l'avantage de capter la saisonnalité en considérant le profil global d'achat de l'ensemble des points d'achat. Toutefois, une double saisonnalité semble être présente. La première, par l'établissement des coûts de fourniture à Dawn avec l'utilisation des coûts d'achats à Dawn sur les achats totaux et la seconde, par la portion saisonnalité effectivement incluse dans les coûts moyens globaux des achats totaux.

De plus, au niveau du service de transport, les résultats présentés à l'annexe 5 montrent une fonctionnalisation positive au service de transport, ce qui est contraire à ce qui est attendu. En effet, les achats de gaz naturel à Empress, seul point où une notion de transport est présente, doivent être ajustés pour refléter le prix au point de référence Dawn et devraient, en conséquence, entraîner une hausse au service de fourniture et, en contrepartie, une baisse des coûts de transport, et non l'inverse. À lui seul, cet élément démontre que cette option ne peut être retenue. [nous soulignons]

Référence (iii)

« Les résultats aux différents rapports annuels sont l'effet combiné de la variation des volumes d'achat et des prix. La variation des coûts n'est pas proportionnelle à la variation des volumes.

De plus, l'effet croisé de la fluctuation mensuelle des volumes et des prix influencent également les résultats.»

Demandes :

- 5.1 Veuillez expliquer davantage la double saisonnalité dont vous faites mention au préambule de la référence (i). Veuillez notamment indiquer comment est captée la saisonnalité dans :
- l'établissement des coûts de fourniture à Dawn avec l'utilisation des coûts d'achats à Dawn sur les achats totaux;
 - les coûts moyens globaux des achats totaux.
- 5.2 Veuillez confirmer que l'application de la décision D-2013-106 de limiter le transfert des coûts de fourniture vers les coûts d'équilibrage à des montants négatifs, produirait alors une fonctionnalisation négative au coût de transport.

5.3 Veuillez indiquer si le résultat contraire aux résultats attendus quant à la fonctionnalisation positive au transport découlerait d'une fonctionnalisation négative à l'équilibrage plutôt que de l'application de la méthode globale.

5.4 Veuillez indiquer si l'utilisation d'un coût moyen d'achats totaux (ligne 15 de la référence (ii)) pour déterminer la portion équilibrage pourrait induire un certain biais dans la mesure où, comme mentionné à la référence (iii), l'effet croisé de la fluctuation mensuelle des volumes et des prix par point de livraison peut être différent et que cette différence peut influencer les résultats.

- 6. Références :**
- (i) Pièce B-0148, p. 63;
 - (ii) Pièce B-0148, p. 64;
 - (iii) Pièce B-0148, p. 66;
 - (iv) Pièce B-0148, Annexe 6.

Préambules :

Référence (i)

Relativement à l'option 2 vous mentionnez :

«2. Fourniture : Coûts totaux d'achats à Dawn selon les prix réels à ce point diminués des coûts fonctionnalisés à l'équilibrage.

Établissement du prix moyen désaisonnalisé des achats de fourniture à Dawn.

Achats à Empress

3. Équilibrage : Évaluation de la saisonnalité des coûts en comparant les coûts selon le profil réel d'achat aux coûts d'un profil uniforme d'achat, en fonction des prix réels d'achats à Empress.

Si aucun achat n'est effectué pour un mois donné, le prix selon l'indice Alberta Spot Price Empress de ce mois serait utilisé.

4. Fourniture Application du prix moyen désaisonnalisé des achats de fourniture à Dawn (évalué en 2) sur les quantités d'achats concrétisées à Empress. » [nous soulignons]

Référence (ii)

Relativement à l'option 3 vous mentionnez :

« *Les coûts totaux des achats de gaz naturel pour l'ensemble des points d'achat sont scindés entre les services comme suit :*

1. *Fourniture : Coût unitaire mensuel moyen des achats à Dawn appliqué à l'ensemble des volumes d'achat de gaz naturel. Si aucun achat n'est effectué pour un mois donné, le prix selon l'indice NGX Dawn de ce mois serait utilisé.*
2. *Équilibrage : Évaluation de la saisonnalité des coûts en comparant les coûts selon le profil réel d'achat aux coûts d'un profil uniforme d'achat, en fonction du coût unitaire mensuel moyen des achats totaux de fourniture ;» [nous soulignons]*

Référence (iii)

Relativement à l'option 4 vous mentionnez :

« *Achats à Empress :*

3. *Fourniture : Prix mensuel du gaz naturel à Dawn selon l'indice NGX Dawn ;*
4. *Transport : Solde du prix global.*

Saisonnalité des coûts fonctionnalisés au service de fourniture :

5. *Équilibrage : Évaluation de la saisonnalité des coûts de fourniture en comparant les coûts selon le profil réel d'achat aux coûts d'un profil uniforme d'achat, en fonction du coût unitaire mensuel moyen des achats fonctionnalisés à la fourniture ;*

Saisonnalité des coûts fonctionnalisés au service de transport :

6. *Équilibrage : Évaluation de la saisonnalité des coûts de transport en comparant les coûts selon le profil réel d'achat aux coûts d'un profil uniforme d'achat, en fonction du coût unitaire mensuel moyen des achats fonctionnalisés au transport ;».* [nous soulignons]

Demandes :

- 6.1 Veuillez indiquer pourquoi l'option 4 évalue le coût de la fourniture achetée à Empress selon l'indice NGX Dawn, tandis que dans les options 2 et 3 ce sont les prix de fourniture réels d'achat qui sont utilisés.
- 6.2 Veuillez recalculer l'option 4 en utilisant les prix réels d'achats à Dawn plutôt que l'indice NGX Dawn.

- 6.3 Veuillez indiquer si l'option 4 ne comporte pas une double saisonnalité dans la mesure où à l'annexe 6 de la référence (iv), le montant de 227 863 698 \$ de la ligne (13) est désaisonnalisé une première fois à la ligne (19) et que ce montant intègre le montant de 1 542 971 de la ligne (10) qui lui-même est désaisonnalisé à la ligne (28).